



## Ouverture et gestion d'une installation classée pour l'environnement (ICPE)

### DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif formation intra entreprise : sur devis

Durée : 2 jours soit 14 heures

### PUBLIC CONCERNE :

Toute personne impliquée dans la gestion d'une ICPE

PREREQUIS : Aucun

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

**MAITRISER** l'ensemble de la procédure et de la réglementation en vigueur

**CONNAITRE** le contenu d'un dossier de demande d'autorisation

**ETRE CAPABLE** d'acquérir une méthodologie dans la construction de ce dossier

### MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION :

Feuille de présence, questions orales, cas pratique, fiche satisfaction

### PROGRAMME :

- 1- **Connaître les différents régimes ICPE**
  - Le contexte réglementaire du code de l'environnement
  - Les procédures énoncées par le code de l'environnement
  - La détermination de la situation administrative (identification des codes nomenclature et des niveaux de classement)
- 2- **Elaborer le dossier d'autorisation environnementale**
  - Le régime administratif de l'établissement
  - La demande
  - L'étude d'impact
  - L'étude de danger
  - Le plan d'intervention interne
- 3- **Etude du sujet par l'administration**
  - Les acteurs
  - L'examen du dossier
  - Comment remédier à un éventuel refus
- 4- **L'arrêté préfectoral**
  - Est-il possible de modifier son arrêté ?
  - Mise en application
- 5- **Le contrôle d'une ICPE par l'administration**
  - Identifier les acteurs du contrôle et leur mission
  - Préparer la visite de contrôle
  - Connaître les enjeux de la visite et ses conséquences
  - Connaître les recours possibles